RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du 6 mars 2023

portant nomination des membres de la commission de sélection du recrutement sans concours pour l'accès au corps d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture organisé au titre de l'année 2023

NOR: MICB2304132A

La ministre de la culture,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, notamment ses articles L241-1 à L241-7 et L242-1 à L242-8 ;

Vu le décret n° 95-239 du 2 mars 1995 modifié portant statut particulier du corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap;

Vu l'arrêté du 9 janvier 2023 autorisant, au titre de l'année 2023, l'ouverture d'un recrutement sans concours pour l'accès au corps d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture,

Arrête:

Article 1er

Monsieur Adil ID-SAÏD, attaché d'administration, chef du service recrutement et mobilité, musée du Louvre, est désigné en qualité de président de la commission de sélection du recrutement sans concours pour l'accès au corps d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2023.

Sont nommés membres de cette commission de sélection :

- Monsieur Anthony BELRHALIA, technicien des services culturels et des bâtiments de France, classe exceptionnelle, spécialité « surveillance et accueil », chef d'équipe accueil et surveillance muséographique secteur Richelieu, musée du Louvre ;
- Monsieur Yann BRUN, ingénieur des services culturels et du patrimoine, spécialité « services culturels », conseiller sûreté de l'archéologie et des archives, inspection des patrimoines, mission sécurité, sûreté et accessibilité, direction générale des patrimoines, ministère de la culture ;
- Monsieur Maxime CRISTINI, ingénieur des services culturels et du patrimoine, spécialité « services culturels », chef de service surveillance nuit 2, musée du Louvre ;
- Madame Stéphanie DONNET, secrétaire administrative, classe normale, chargée de formation, direction des ressources humaines, musée du Louvre ;
- Madame Sonia HAMZA, ingénieure des services culturels et du patrimoine principale, cheffe du service de la surveillance, établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie Valéry Giscard d'Estaing ;
- Monsieur Ali KEDJAM, ingénieur des services culturels et du patrimoine principal, spécialité « services culturels », adjoint au secrétaire général du musée d'archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye ;
- Madame Servane DE LANDSHEER, ingénieure principale des services culturels et du patrimoine, spécialité « services culturels », secrétaire générale de la cité internationale de la langue française, château de Villers-Cotterêts ;
- Monsieur Najim LAOUCHIR, technicien des services culturels et des bâtiments de France, classe normale, spécialité « surveillance et accueil », chef d'équipe au sein du service de l'accueil et de la surveillance Sully, musée du Louvre ;
- Madame Laurence LEPAGE, attachée principale d'administration, chargée de recrutement et conseil en mobilité, musée du Louvre ;
- Madame Céline PENDANT, attachée d'administration, adjointe au chef du service de la gestion du personnel, musée du Louvre ;
- Madame Alya REZGUI, attachée d'administration, chargée de recrutement et conseil en mobilité, musée du Louvre ;
- Madame Anaïs ROGUIER, ingénieure des services culturels et du patrimoine, spécialité « services culturels », cheffe de service de l'accueil et de la surveillance muséographique, musée national Eugène-Delacroix.

Article 2

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par Madame Alya REZGUI, attachée d'administration, chargée de recrutement et conseil en mobilité, musée du Louvre.

Article 3

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République Française.

Fait le 6 mars 2023

La ministre de la culture,

Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice du pilotage et de la stratégie

Aude DE MARTIN DE VIVIES